

---

*Liste des personnes présentes – Conseil d'administration*

---

Caroline Aubry-Abel	Florence Côté	Christian Ménard
Francis Beaudry	Quentin de Dorlodot	Maxime Morin
Audrey Bernard	Yann Dumas-Richard	Patrick Morin
Randy Bonin	Jean-Philippe Duphily	Louis-Philippe Noël
Thierry Bouchard-Vincent	Joé Habel	François-Olivier Picard
Dominique Caron Bélanger	Elsa Leclerc	Vincent Rodrigue
Gabrielle Chagnon-Roy	Valérie Martel	Louis-Pierre Trottier

---

*Liste des personnes absentes – Conseil d'administration*

---

Marc-Antoine Chassé	Rodolphe Giorgis	Louis-Alexis Porlier
Stéphane Chum-chhin	Justine Lalande	
Éléna Drouin	Mathieu Leblanc-Laberge	

---

*Liste des personnes présentes – autres*

---

Nathaniel Bérubé-Mimeault (présidence d'assemblée)	Thomas Pouliot (directeur des services)	Camille Nadeau (prise de notes)
---	--	------------------------------------

## Projet d'ordre du jour

---

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
  - 6.1. Officières et officiers
  - 6.2. Comité exécutif
  - 6.3. Groupes de travail et comités
7. Démissions et absences
8. Erratum procédural
9. Élections
  - 9.1. Conseil d'administration
    - 9.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)
    - 9.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)
    - 9.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
  - 9.2. Comité de sélection de la présidence d'assemblée (un poste)
  - 9.3. Comité institutionnel de protection de l'environnement (un poste)
  - 9.4. Comité de réflexion sur l'agenda (libre)
10. Finances
  - 10.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
  - 10.2. Politique sur les frais de représentation
  - 10.3. États des résultats financiers de juillet 2014
  - 10.4. Adjoint aux communications
11. Plan d'action annuel
12. Rapport tertiannuel
13. Développement durable
14. Autres sujets
  - Prochaine séance
  - Bière postconseil
  - Blague corporative
15. Clôture de la séance

## 1. Ouverture de la séance

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Bonsoir à tout le monde. Est-ce que vous allez bien? Il fait beaucoup moins chaud ici que dans la salle du conseil, ce sera une belle rencontre ce soir. On va avoir beaucoup de points à traiter donc commençons.

Résolution CA-E14-08-24-01

*Il est proposé par Patrick Morin, avec l'appui de Christian Ménard :*

Que la séance du 24 août 2014 soit ouverte.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*L'assemblée est ouverte à 18 h 08.*

---

## 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

L'exécutif vous propose pour cette séance MM. Nathaniel Bérubé-Mimeault et Louis-Pierre Trottier respectivement comme président et secrétaire de séance.

Résolution CA-E14-08-24-02

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Gabrielle Chagnon-Roy :*

Que Nathaniel Bérubé-Mimeault et Nicolas Grondin soient nommés respectivement président et secrétaire de la séance du 24 août 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Présidence d'assemblée :

C'est toujours un plaisir d'être des vôtres. Ne vous gênez pas si vous avez des questions, ou tout autre chose concernant la procédure.

---

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*La présidence d'assemblée lit l'ordre du jour.*

Présidence d'assemblée :

Y a-t-il des modifications à faire?

Patrick Morin :

Oui, j'aimerais ajouter un point en varia « Conservation des acquis ».

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a d'autres ajouts ?

Résolution CA-E14-08-24-03

*Il est proposé par Louis-Philippe Noel, avec l'appui de Yann Dumas-Richard :*

Que l'ordre du jour de la séance du 24 août 2014 soit adopté tel que modifié.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

#### **4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes**

##### Secrétariat d'assemblée :

Le procès-verbal a été envoyé comme il se doit avec la convocation. Comme décidé à la dernière séance, il n'y a pas eu d'impression en format papier. Est-ce qu'il y a des modifications ?

##### Résolution CA-E14-08-24-03

*Il est proposé par Joé Habel, avec l'appui d'Audrey Bernard :*

Que le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2014 soit adopté tel quel.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

#### **5. Suites données aux résolutions antérieures**

*Aucune suite à donner.*

---

#### **6.1. Rapports – Officières et officiers**

*Temps de lecture de 7 minutes.*

##### Caroline Aubry-Abel (présidence) :

On a eu une première rencontre avec Maxime Morin, Louis Frénette Nolin et Louis-François Poirier. Ils pilotent le projet du nouveau pavillon de résidence. Ils se demandaient si nous trouvions que ça allait bien.

J'ai aussi eu une rencontre avec Christian Jocko et Denis Bussièrès. Nous avons aussi travaillé du côté de la planification stratégique de DSE.

J'ai par ailleurs réagit vendredi à l'article du Soleil sur l'activité d'intégration en droit. Je n'étais pas surprise. Généralement, la présidence donne une entrevue par année sur ce sujet. Dans ce même après-midi, j'ai eu une rencontre avec le BVE, la personne en charge a présenté les activités pour l'année à venir.

##### Maxime Morin (finances):

Le 18 août, je suis allé à Blainville pour visiter les installations de *Boréale* pour voir la nouvelle *Brassta*. Le but était de vérifier que le produit était conforme. Elle sera de retour au PUB de l'Université. J'ai aussi rencontré la direction de sciences et génie pour discuter des locaux pour le Marché du livre usagé. Le 20 août, il devait y avoir un CA avec la Coop Zone, mais il a été déplacé à ce mercredi.

##### Secrétaire d'assemblée :

J'ai eu une rencontre avec la Coop Roue libre le 21 août dernier pour discuter de partenariats au courant de l'automne.

##### Francis Beaudry (communications) :

J'ai eu une rencontre avec Vincent Fequete pour le projet de refonte du site web de la CADEUL. J'ai aussi rencontré le Café équilibre en tant qu'observateur pour regarder leur planification annuelle.

Jean-Philippe Duphily :

Pourquoi on veut refaire le site web de la CADEUL ?

Francis Beaudry (communications) :

Actuellement, c'est une compagnie de gestion qui le fait et elle n'écoute pas nos désirs et elle nous coute très cher.

Jean-Philippe Duphily :

Depuis quand avons-nous le site internet dans sa forme actuelle?

Francis Beaudry (communications) :

2 ans.

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

J'ai rencontré Patrick Bissonnette concernant la possibilité d'intégrer les étudiants internationaux dans les listes des contacts des facultés. J'ai aussi discuté avec 2 professionnels pour le questionnaire d'évaluation des programmes.

Valérie Martel :

Est-ce qu'on peut avoir plus d'information pour les assurances pour responsabilité professionnelle?

Maxime Morin (finances) :

C'est surtout par rapport au président de l'association des sciences infirmières qui avaient des questions concernant les assurances administrateurs et la responsabilité civile. Il était question de savoir si c'était une bonne idée d'en avoir une pour les évènements à venir.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Avez-vous plus d'information sur la bonification d'offre de prix de Saveurs campus ?

Maxime Morin (finances) :

Nous avons reçu des commentaires concernant les prix trop élevés. Nous nous sommes assis avec les gens de Saveurs campus pour voir ce qu'on peut faire au niveau des prix mais tout en restant rentable.

Joé Habel :

Qu'est-il sorti de la rencontre avec la Coop des cafés ?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Nous avons constaté des malentendus entre nous et la Coop. Nous avons pris la résolution qu'il n'y ait plus de malentendus.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Est-ce que nous avons plus d'informations sur les anciens employés de la cafétéria du Desjardins?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Ils ont déposé une plainte à la Commission des normes du travail. Elle a été retirée depuis. C'est toujours possible qu'ils attendent la rentrée pour faire un boom. L'avocat nous a suggéré de garder cette idée en banque, c'est possible que ça revienne. Pour le moment, on n'a aucune nouvelle.

Valérie Martel :

Qu'est-ce qui ressort du congrès de la FEUQ?

Florence Côté (externes) :

Ils ont retravaillé les stages finaux en éducation. On a parlé du plan d'action annuel. Ils vont s'attaquer à toute l'AFE plutôt que tout le revenu minimal. On a parlé des étudiants internationaux et des étudiants à conditions particulières. On a regardé les devis de recherche pour les modèles des CA des universités. On a des avis sur les ordres professionnels. Nous attendons le plan d'analyse du financement des étudiants. Il va nous aider à sortir des arguments pour plusieurs enjeux.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Sur la question des conseils d'administration des universités, on est pas mal le modèle. On a la parité entre des administrateurs qui sont de l'interne et de l'externe. C'est vraiment minime en terme d'intérêt pour nous parce qu'on est un modèle à suivre.

---

## **6.2. Rapports – Comité exécutif**

Maxime Morin (finances) :

J'aimerais vous parler en particulier de notre garderie. J'ai mentionné au précédent conseil d'administration qu'on attendait la réponse du gouvernement concernant la date prévue des subventions. On a finalement reçu la réponse. La CADEUL aurait des subventions à partir de 2019 seulement. On n'a pas nécessairement apprécié cette réponse. Mais on peut utiliser la porte d'à côté et se qualifier pour avoir des subventions dès le 1<sup>er</sup> avril 2015. On a décidé de soumettre deux échéanciers. Un conforme pour 2019, et un pour fin mars 2015. Nous avons consulté l'Université pour savoir si c'était envisageable. Il y a environ 6000 à 6500 places disponibles supplémentaires pour des gens qui pourront avoir accès à la garderie avant la fin de la présente année financière du gouvernement. On a donc deux choix : soit on se qualifie pour les places en avril prochain, ce à quoi il n'y a pas de problème, ou bien on attend 2019 pour avoir le financement.

Le mandat initial de la CADEUL ne faisait pas mention de subventions du gouvernement pour ouvrir une garderie. On pourrait donc ouvrir sous un régime non subventionné. En septembre, on devrait recevoir l'approbation ou non de mars 2015. Donc en résumé, soit on obtient les subventions pour avril, ou bien on ouvre sans être subventionné l'année prochain.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Si jamais on devait le financier nous-même, c'est sûr qu'on devrait ajouter une question au référendum pour augmenter la cotisation d'un montant à déterminer par étudiant, par session. On veut avoir la réponse, on se prépare aux deux éventualités.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Si les gens votent pour cette cotisation, est-ce que ça va se faire en même temps que la proposition de cotisation pour le logement ?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Oui.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

J'aimerais vous parler aussi du pavillon des résidences. Il y a eu peu de rencontres. Le projet se dessine lentement. La rencontre a servi à faire une tempête d'idée en groupe sur le projet. Comme mentionné précédemment, j'ai rencontré MM. Poirier et Nolin afin d'accélérer le processus pour présenter un projet plus clair au référendum. Ce qui est envisagé, ce n'est pas de faire un pavillon de résidence mais un quartier de la vie étudiante. Ce serait annexé avec les arrêts d'autobus en face du Desjardins. Il y aurait des douches pour les gens qui viennent en vélo sur le campus. Ils désirent centraliser les services aux étudiants et le BVE. Le pavillon de résidence serait à côté du Louis-Jacques-Casault. Il y a rien de fixé encore. On espère qu'il y aura plus de rencontres dans les prochains mois. Dans ces rencontres, il y a plusieurs acteurs, des gens des

résidences, le CAMEO, l'AELIÉS. Les intérêts de l'AELIÉS et de la CADEUL sont quelques peu contraires, donc il y a une possibilité de faire des rencontres séparées.

Elsa Leclerc :

Quels sont les intérêts particuliers de l'AELIÉS sur ce projet ?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Dans le pavillon, on veut qu'il y ait des commerces, que ce soit un milieu de vie intéressant, et non pas seulement qu'on y loge. On trouve intéressant d'avoir des espaces d'études isolés, mais aussi d'autres espaces plus dynamiques, comme une brûlerie car elles sont souvent fréquentées par les étudiants. On aimerait éventuellement l'opérer. Ça pourrait rentrer en compétition avec le Fou-AELIÉS.

Maxime Morin (finances) :

Ils veulent des services pour les familles aussi, ce qui est différent de nos demandes.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a d'autres questions? Nous donc passons au point 6.3.

---

### **6.3. Rapports – Groupes de travail et comités**

Maxime Morin (finances) :

Il y a eu une rencontre des trois conseils d'administration des filiales. C'était une rencontre dynamique où on a discuté de la planification annuelle des filiales. J'avais précédemment rencontré chacun des gérants. J'ai pris en note les éléments qu'on va devoir retravailler. Il y aura une autre rencontre la semaine prochaine sûrement.

Secrétaire d'assemblée :

Le CIPE s'est réuni dans la dernière semaine à propos de la planification stratégique pour l'année qui s'en vient. On a mis enfin sur pied les répondants en développement durables. Cela a été proposé en caucus aujourd'hui et adopté.

---

### **7. Démissions et absences**

Secrétaire d'assemblée :

Comme vous savez, on a le droit à deux absences consécutives avant d'être démis, et 4 absences au total. Malheureusement, je dois constater 2 absences consécutives pour une administratrice. Mme Éléna Drouin a atteint le nombre limite d'absences consécutives, soit pour la séance de juin, juillet et le camp de formation des administrateurs.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Il y avait une possibilité de se justifier en face du conseil d'administration par le passé. Est-ce qu'elle pourra le faire ou elle n'a plus droit de le faire ?

Secrétaire d'assemblée :

On pourrait la remettre à ces fonctions au prochain conseil si elle se présente et justifie son absence.

François-Olivier Picard :

Ceux qui n'étaient pas présent hier, est-ce que ça compte pour une absence?

Secrétaire d'assemblée :

Oui. Tout comme la présence à l'Assemblée générale annuelle.

Résolution CA-E14-08-24-04

*Il est proposé par Louis-Pierre Trottier, avec l'appui de Vincent Rodrigue :*

Que Mme Éléna Drouin, administratrice de la CADEUL, soit démise de ses fonctions pour cause de deux absences consécutives au conseil d'administration.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## **8. Erratum procédural**

Secrétaire d'assemblée :

Nous sommes en adaptation du nouveau code CADEUL. Il y a eu deux erreurs dans les dernières séances. La première concerne l'entérinement de mon élection à la vice-présidence aux affaires institutionnelles. Il faudrait entériner l'élection qu'il y a eu en juin pour officialiser mon élection.

Résolution CA-E14-08-24-05

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui d'Elsa Leclerc:*

Que M. Louis-Pierre Trottier soit élu au poste de vice-présidence aux affaires institutionnelles de la CADEUL.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Secrétaire d'assemblée :

L'autre erreur concerne l'entérinement de l'élection de M. François-Olivier Picard, il n'est donc pas officiellement administrateur. Il faudrait avoir une résolution pour entériner officiellement son élection.

Résolution CA-E14-08-24-06

*Il est proposé par Christian Ménard, avec l'appui de Gabrielle Chagnon-Roy:*

Que M. François-Olivier Picard soit élu au poste d'administrateur de la CADEUL en provenant du groupe A – Faculté des sciences de l'administration.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## **9.1. Élections – Conseil d'administration**

Secrétaire d'assemblée :

En caucus, on a eu une élection aujourd'hui et la procédure prévue au code CADEUL est qu'il faut procéder à un scrutin secret automatiquement. Aujourd'hui, on a beaucoup d'élections. Je propose qu'on fasse une suspension de règles pour le temps des élections et qu'on fasse en sorte qu'on puisse utiliser le vote à main levée à la place du vote secret automatiquement. C'est uniquement dans le but d'alléger la procédure, et ce n'est que pour ce point. De plus, vous pouvez demander en tout temps le vote secret.



Résolution CA-E14-08-24-07

*Il est proposé par Louis-Pierre Trottier, avec l'appui de François-Olivier Picard:*

Que la règle de l'assemblée qui touche à la procédure de vote automatique pour une élection soit suspendue pour la durée du point 9.

Présidence d'assemblée :

J'aimerais vous rappeler qu'on a besoin de l'unanimité pour adopter cette résolution, sinon ce sera les règles de base.

Joé Habel :

Pourquoi on a par défaut le vote secret dans le Code CADEUL?

Secrétaire d'assemblée :

Il faudrait que j'en discute avec mon prédécesseur. Cette façon de faire peut devenir lourde. Donc par souci d'efficacité, on procède comme ça maintenant et s'il y a lieu on modifiera le Code CADEUL.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

**9.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)**

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

---

**9.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)**

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

---

**9.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)**

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

---

**9.2. Élections – Comité de sélection de la présidence d'assemblée**

Secrétaire d'assemblée :

La présidence d'assemblée est essentielle à la bonne tenue de la séance. On a besoin de cette personne pour que le débat se fasse dans un environnement sain. Le comité de sélection de la présidence de l'assemblée a pour mission d'analyser les candidatures des personnes intéressées au poste. L'élection à ce comité se fait dans le mois de septembre mais peut se dérouler au mois d'août aussi. Comme on a plusieurs points à adopter au prochain conseil d'administration, on va essayer de l'alléger le tout en faisant une sélection aujourd'hui. Le comité est composé de la présidente de la CADEUL, un administrateur du CA et un délégué du Caucus des associations. Ce serait une rencontre, en septembre ou en octobre, ou plus au besoin.

Présidence d'assemblée :

Avez-vous des questions sur la nature du poste?

Gabrielle Chagnon-Roy :

J'ai été élue à ce poste l'année dernière. J'étais intéressée à analyser les candidatures, mais finalement c'est la présidence précédente qui a été élue par défaut car on ne s'est jamais rencontré. Est-ce que ce sera la même chose cette année ?

Secrétaire d'assemblée :

Je m'engage personnellement à ce que ça ne se reproduise pas, qu'il y ait bel et bien une rencontre et une analyse des candidatures.

Présidence d'assemblée :

Nous en sommes maintenant à la période de mise en candidature. Est-ce que quelqu'un veut se proposer ou est-ce que quelqu'un veut proposer quelqu'un?

*Ouverture de la période de mise en candidature*

Elsa Leclerc :

Je propose Gabrielle Chagnon-Roy.

Présidence :

Acceptez-vous votre candidature ?

Gabrielle Chagnon-Roy :

Oui.

*Fermeture de la période de mise en candidature.*

Gabrielle Chagnon-Roy :

J'ai été sur plusieurs comités dont le CIPE, le conseil d'administration du PUB de l'Université. Je suis quelqu'un d'engagé. Comme j'ai dit précédemment, j'ai été intéressée à ce poste l'an dernier pour essayer de trouver le meilleur choix pour les instances de la CADEUL. J'ai aussi été sur le CROPA (Comité des règles d'ordre et de procédures des assemblées) sur lequel on a rédigé le nouveau code CADEUL.

Présidence d'assemblée :

Nous avons maintenant une période de cinq minutes pour poser des questions à la candidate.

Florence Coté (externes) :

Pourquoi est-ce que le Code CADEUL prévoit un vote secret ?

Gabrielle Chagnon-Roy :

On savait que quand il y avait des élections, le vote secret était généralement demandé. Donc, c'est sûrement pour cela, mais il faudrait demander à Nicolas Grondin.

*La candidate sort de la salle.*

Présidence d'assemblée :

Nous sommes maintenant en période de délibération. Vous pouvez discuter entre vous des candidats. Est-ce que des gens souhaitent se prononcer sur le poste.

*Personne ne se prononce.*

Présidence d'assemblée :

Il semblerait que non. On passe à l'élection. Je vais vous demander si quelqu'un demande le vote. Je constate que non. La candidate serait donc élue à l'unanimité. On peut faire rentrer la candidate.

*Mme. Gabrielle Chagnon-Roy est élue à l'unanimité.*

*La candidate entre dans la salle.*

Présidence d'assemblée :

Félicitation, vous avez été élue à l'unanimité. Avant que vous vous inquiétiez, on va faire une disposition omnibus pour entériner les élections à la fin du point 9.

---

### **9.3. Élections – Comité institutionnel de protection de l'environnement**

Secrétaire d'assemblée :

Nous avons eu des élections au CIPE il y a de ça quelques CA. Si aujourd'hui on ouvre un poste encore une fois, c'est qu'il reste un autre poste vacant pour un administrateur. On a un mandat très fort cette année. On veut faire une évaluation environnementale de la CADEUL et de rédiger un plan pour les années à venir. Il y aura trois rencontres pour l'année prochaine à venir. Ce sont des rencontres en soirée qui vont durer environ 3h. C'est plus informel, c'est surtout un comité pour trouver des idées. Est-ce que des administrateurs souhaiteraient faire partie de ce merveilleux comité ?

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y avait d'autres questions? On passerait à la période de mise en candidature.

*Ouverture de la période de mise en candidature.*

*Louis-Philippe Noël propose Vincent Rodrigue.*

*Francis Beaudry propose Christian Ménard.*

*Joé Habel se propose.*

*Fin de la période de mise en candidature.*

Présidence d'assemblée :

C'est la fin de la période de mise en candidature, est-ce que vous acceptez vos candidatures?

*Vincent Rodrigue refuse la candidature.*

*Christian Ménard refuse la candidature.*

Présidence d'assemblée :

On a un seul candidat pour un poste. Vous pouvez vous présenter pendant 3 min.

Joé Habel :

Il est définitif que j'ai un intérêt pour l'environnement. C'est seulement le manque d'information qui a fait que je ne me suis pas proposé d'emblée. J'ai moi-même participé à l'organisation d'évènements très peu environnementaux, et donc si le comité peut aider pour des gens comme moi, j'en serais content.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des questions pour monsieur? Il n'y en a pas. Je vous demanderais de quitter la salle.

*Le candidat quitte la salle.*

Présidence d'assemblée :

Je vais y aller rondement, mais n'hésitez pas si vous constatez que je brime vos droits. Est-ce que vous souhaitez discuter de la candidature? Non? Est-ce qu'il y a une demande de vote? Non plus.

M. Joé Habel est élu à l'unanimité.

Le candidat réintègre la salle.

---

## 9.2. Élections – Comité de réflexion sur l'agenda

Francis Beaudry (communications) :

On en a parlé au mois de juillet dernier de ce comité. Je vous annonce qu'on va définitivement former ce comité ce mois-ci. On veut travailler de manière concrète. On va prendre des agendas et les analyser suivant une grille d'évaluation que j'ai montée. On voulait que le comité soit moins formel. C'est l'opportunité de votre vie. Il y aura une courte rencontre d'une demi-heure la semaine prochaine. On va discuter de la grille et après on va distribuer les agendas à analyser. Il y aura des rencontres d'ici le mois de décembre. L'objectif du comité est de créer toujours un meilleur agenda pour la prochaine année.

Présidence d'assemblée :

Avez-vous des questions sur le comité?

Christian Ménard :

Est-ce que je peux faire partie du comité même si je ne peux pas être là jeudi prochain?

Francis Beaudry (communications) :

Oui, il suffit simplement de passer à mon bureau. Si vous connaissez des gens intéressés, dites-leur d'aller me voir. Les appels d'offre pour le prochain agenda vont se dérouler au mois d'octobre, donc on doit former le comité assez rapidement.

Dominique Caron-Bélanger (interne) :

Donc, il n'est pas nécessaire d'être administrateur pour être sur le comité ?

Francis Beaudry (communications) :

En effet.

Présidence d'assemblée :

Levez votre carton si vous êtes intéressés à participer au comité.

*Audrey Bernard manifeste de l'intérêt.*

*Christian Ménard manifeste de l'intérêt.*

*Yann Dumas-Richard manifeste de l'intérêt.*

*Thierry Bouchard-Vincent manifeste de l'intérêt.*

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Même si vous ne vous êtes pas manifestés ce soir, si ça vous intéresse vous pouvez communiquer avec Francis Beaudry.

Francis Beaudry (communications) :

Oui, en effet.

Résolution CA-E14-08-24-07

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui d'Audrey Bernard :*

Que soient élus Mme. Gabrielle Chagnon-Roy et M. Joé Habel respectivement au comité de sélection de la présidence d'assemblée et au comité institutionnel de protection de l'environnement.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## **10. Finances**

### Résolution CA-E14-08-24-08

*Il est proposé par Caroline Aubry-Abel, avec l'appui de Yann Dumas-Richard :*

Qu'un huis clos sur les délibérations de la séance du 24 août 2014 soit tenu à partir de ce point.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## **10.1. Finances – Rapport de la vice-présidence aux finances**

*Point sous huis clos.*

---

## **10.2. Finances – Politique sur les frais de représentation**

### Résolution CA-E14-08-24-09

*Il est proposé par Joé Habel, avec l'appui de Valérie Martel :*

Que la nouvelle politique sur les frais de représentation soit adoptée

*Il est proposé par Patrick Morin, avec l'appui de Joé Habel*

De retirer l'article 7 point B à la politique sur les frais de représentation.

*Aucune demande de vote.  
L'amendement est adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par Valérie Martel, avec l'appui de Jean-Philippe Noel*

De modifier l'article 8 point A point i) pour 0,35\$/km  
De retirer l'article 8 point B point ii)

*Aucune demande de vote.  
L'amendement est adopté à l'unanimité.*

Il est proposé par Florence Côté, avec l'appui de Valérie Martel

D'ajouter la mention à l'article 13 « sauf pour l'article 8a) »

*Aucune demande de vote  
L'amendement est adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par Gabrielle Chagnon-Roy, avec l'appui de Valérie Martel*

D'ajouter à l'article 9 la mention « utilisation du covoiturage »

*Aucune demande de vote  
L'amendement est adopté à l'unanimité.*

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### **10.3. Finances – États des résultats financiers de juillet 2014**

Résolution CA-E14-08-24-10

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Louis-Philippe Noël :*

Que les états des résultats de juillet 2014 soient adoptés.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-E14-08-24-11

*Il est proposé par Maxime Morin, avec l'appui de Valérie Martel :*

Que le budget soit modifié pour que les montants relatifs à l'adjoint à la vice-présidence aux affaires institutionnelles soient transférés dans le salaire des officiers.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### **10.4. Finances – Adjoint aux communications**

Résolution CA-E14-08-24-11

*Il est proposé par Maxime Morin, avec l'appui de Christian Ménard :*

Que le budget soit modifié afin de rajouter les montants nécessaires pour payer au salaire minimum un adjoint aux communications sur base de quinze heures par semaine pendant le reste de l'année.

*Vincent Rodrigue demande le vote.*

Pour : 10  
Contre : 1  
Abstentions : 10

*La proposition est adoptée à majorité.*

Résolution CA-E14-08-24-12

*Il est proposé par Caroline Aubry-Abel, avec l'appui de Joé Habel :*

Que le huis-clos pour les délibérations de ce point soit terminé.

*Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Pause de 15 minutes.*

---

## 11. Plan d'action annuel

### Présidence d'assemblée :

Nous allons reprendre, la pause est maintenant terminée. Je cède la parole à Mme Aubry-Abel.

*La séance est rouverte à 20h44.*

### Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Le plan d'action annuel est essentiellement le plan directeur auquel nous avons ajouté des échéances. Pour les deux premières colonnes, c'est repris tel quel du plan directeur. Ce qu'il faut regarder, ce sont les paragraphes d'explication et la colonne « échéance prévue ». On va vous donner un temps de lecture pour l'ensemble du document et ensuite on va discuter des dossiers qui touchent plus le conseil d'administration.

*Temps de lecture de 10 minutes.*

### Présidence d'assemblée :

Nous en sommes rendus à la présentation des dossiers de chaque exécutant. Prenez la parole tour à tour.

### Secrétaire d'assemblée :

J'ai presque terminé le cahier de position. Je suis allé récupérer dans les procès-verbaux des quatre dernières années les résolutions qui ont été adoptées. Il sera disponible en ligne au courant de la semaine. C'est un cahier de position qui va faciliter notre reddition de comptes pour le CA et le Caucus des associations. Je vais garder ce cahier de proposition à jour. En termes de développement durable : il y a une planification opérationnelle avec le CIPE qui va mener à une évaluation environnementale de la CADEUL au mois d'octobre. On va mettre sur pied un plan d'action pour les prochaines années. Pour le référendum, il va toucher tout l'exécutif mais surtout mon poste. Je vais mettre sur pied un comité sur la question du référendum. Il va par la suite écrire et mettre en place le cahier référendaire. Il y a beaucoup de logistique et de travail pour cela. Le rôle du CA est ultimement d'entériner les décisions prises en référendum.

### Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

Durant l'été, il y a eu peu de consultations au niveau du Bureau des droits étudiants, et il n'y a pas eu de commissions ou de rencontres. J'ai donc utilisé ce moment pour développer du contenu, pour regarder la révision du règlement des études. L'été, c'est aussi de développer le matériel, développer l'opération plan de cours, préparer les consultations avec des intervenants, avec l'ombudsman, le vice-recteur, mais surtout pour les étudiants internationaux. À l'automne, on veut aller chercher les membres et les associations en distribuant le matériel de promotion, en offrant des ateliers sur les droits étudiants (révision de note par exemple). À partir du mois de novembre, on veut que les gens connaissent le BDE et le projet de révision du règlement disciplinaire de l'Université Laval.

### Maxime Morin (finances) :

D'abord, il y a le dossier de Cuisine campus. Il va y avoir plusieurs rencontres avec les cafés étudiants pour établir les besoins. Donc, premièrement c'est l'identification des besoins, puis la rédaction des offres au mois de novembre. En ce qui concerne de reprendre le lot 2, c'est d'avoir une approche avec un lot fractionné, nous allons faire un dépôt d'offre vers le mois de décembre. Pour la garderie, on va attendre l'approbation et ensuite il y aura le dépôt des plans sur lesquels travaillent les architectes. Il va y avoir aussi le MLU qui revient à l'automne. Les gens qui s'en occupent ont été rencontrés. Il y aura l'analyse des résultats et il y aura une rencontre avec les représentants de la Coop Zone. Pour les résidences, on va continuer le processus d'idéation, on va essayer d'avoir quelque chose le plus concret possible et on verra si on peut poser une question en référendum. À l'hiver, nous aurons la réponse de l'Université concernant le lot 2. Si la réception est positive, il y aura négociation avec l'université. Il y aura aussi la finalisation des constructions pour

la garderie si on obtient l'approbation du ministère. Pour le reste de l'année, les planifications pour les filiales sont faites. Ce sera la mise en place des recommandations des administrateurs sur ces CA.

Dominique Caron-Bélanger (interne) :

J'ai eu une rencontre avec le coordonnateur des infrastructures du SAS. À l'automne, il y aura la création d'un comité pour la recherche de commandites. Je vais faire la promotion du calendrier scolaire durant l'année.

Florence Côté (externes) :

Concernant le Laissez-passer universel, il ne s'est pas passé grand-chose cet été. On attend toujours le mois de septembre ou octobre pour avoir la réunion où on aura l'analyse financière qui va fixer le montant du laissez-passer. Il y aura le référendum pour savoir si le montant convient aux étudiants. Par la suite, on va travailler à implanter le LPU le plus rapidement possible.

Francis Beaudry (communications) :

J'ai travaillé sur les objets promotionnels, le projet du plan de communications et il y aura la tournée des associations pour septembre. On vous donne quelques minutes pour lire le plan de communications.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Ce type de document n'est pas présenté en CA d'habitude, mais on a eu l'idée de le présenter quand même. On voulait avoir le plus de commentaires possibles.

*Temps de lecture de 5 minutes.*

Francis Beaudry (communications) :

Il y aura bientôt le caucus d'élections et l'assemblée générale en septembre. On veut s'assurer d'une représentativité chez les étudiants et on veut que les exécutifs et les membres soient présents. Nous allons enclencher le processus de tournée des associations pour publiciser le tout. On va produire différents documents distribués sur ce que sont les différents postes en élection pour le caucus d'élection en septembre. On essaie de faciliter le travail des associations pour qu'elles présentent des membres aux différents comités.

Pour le Show de la Rentrée, en termes de communications, on va commencer la visibilité dès les premières semaines de septembre.

On va enclencher une campagne de promotion de la CADEUL nommé « Bilan social », donc c'est important à l'automne de parler de nous. On va démontrer ce que la CADEUL fait pour les étudiants, on croit que c'est la façon de faire valoir la CADEUL. On veut faire connaître notre bilan à travers le campus. On va produire un bilan du mois de la rentrée qui va publiciser le fait que nous faisons la distribution des agendas, la tournée des plans de cours, le Show de la Rentrée. À la fin de ce mois, ça vaut la peine de dire à nos membres qu'on a fait ces choses-là. À partir de la fin du mois d'octobre, on va commencer à publiciser nos filiales. On va parler des emplois étudiants, de la distribution de richesse à la communauté étudiante. Le matériel promotionnel va être prêt à la mi-octobre pour qu'on puisse les afficher à la fin octobre. Ce sera une campagne qui va s'arrimer au référendum. Ça reste dans le théorique. Normalement, la campagne va commencer la première semaine de novembre. Ma porte est ouverte pour des idées sur le plan de la communication.

Randy Bonin :

Vous faites de la promotion par les médias sociaux, mais vous pourriez aussi faire une tournée dans les assemblées générales?

Francis Beaudry :

Si l'échéancier le permet, ça pourrait être fait au caucus du 19 septembre, sinon ce serait à la tournée des associations qu'on ferait la promotion de notre caucus d'élection.



Elsa Leclerc :

J'aimais bien les motion-designs. C'est intéressant, ça passe le message rapidement. Sur le caucus d'élection, c'est intéressant d'envoyer aux associations les résumés des postes des comités, mais il faudrait au maximum simplifier. Je vous fais confiance sur trouver des bonnes idées.

Francis Beaudry (communications) :

Par contre, juste un petit détail pour le motion-design, le délai de création peut être assez long, et c'est assez dispendieux. Il faut décider rapidement quand on veut faire ce type de publicité.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Il y avait des associations qui avaient l'idée d'inclure leur première assemblée générale dans la semaine d'intégration pour mettre les étudiants dans une première AG. Aussi, c'est bien d'avoir des phrases comme : « Vous cotisez X \$ : Où va votre argent ? ».

Francis Beaudry (communications) :

J'en prends bonne note.

Secrétaire d'assemblée :

Puisque qu'on aime respecter les règlements. On ne peut pas adopter un document de plus de cinq pages s'il n'a pas été envoyé avec la convocation cinq jours ouvrables avant la rencontre. Mais il y a un article qui permet de le faire tout de même. Si vous n'êtes pas à l'aise, on peut l'adopter à la prochaine séance. Il faudrait en fait suspendre cette règle pour adopter le plan d'action annuel.

Présidence d'assemblée :

Êtes-vous tous à l'aise avec la procédure? Si vous avez des réticences, vous pouvez toujours vous exprimer.

Résolution CA-E14-08-24-15

*Il est proposé par Louis-Pierre Trottier, avec l'appui de Valérie Martel :*

Que la règle relative à l'envoi des documents de plus de cinq pages soit suspendue pour qu'un document de plus de cinq soit adopté séance tenante.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Présidence d'assemblée :

Puisque nous avons suspendu la règle pour l'adoption du plan d'action annuel et le plan de communication, nous allons procéder à cela.

Résolution CA-E14-08-24-16

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Valérie Martel :*

Que le plan d'action annuel 2014-2015 ainsi que le plan de communication 2014-2015 soit adopté sans modifications.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## 12. Rapport tertiannuel

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Il y a un rapport d'été, un rapport de la session d'automne et un rapport à la fin du mandat. On procède de cette façon à la CADEUL afin d'augmenter l'imputabilité aux officiers. Aujourd'hui on vous présente notre premier rapport, le tertiannuel, qui couvre le premier tiers de mandat. On va vous donner un temps de lecture. On ne fera pas de présentation après la lecture du rapport. Si vous avez des questions, c'est important de les poser.

Valérie Martel :

Dans vos présentations, vous avez couvert plusieurs de ces points?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

En effet, mais dans ce cas-ci, il est inscrit si on a accompli ou non notre tâche.

*Période de lecture de 10 minutes.*

Présidence d'assemblée :

C'est le moment de poser vos questions. N'hésitez surtout pas parce qu'il n'y a pas eu de présentations.

Résolution CA-E14-08-24-17

*Il est proposé par Louis-Philippe Noel, avec l'appui de Yann Dumas-Richard :*

Que le rapport tertiannuel soit reçu.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Au prochain rapport, on va mettre à jour le tableau qui est là, en fonction de notre avancement, au fur et à mesure. Quand ce sera le cas d'imprévu, il y aura une colonne pour modifier notre échéance initiale.

---

## 13. Développement durable

Secrétaire d'assemblée :

En Comité institutionnel de protection de l'environnement, nous avons travaillé sur une planification opérationnelle pour la session d'automne 2014. Je vais le résumer le plus rapidement possible. Comme vous pouvez le voir, il y a trois colonnes. La première reprend les objectifs de la politique environnementale adoptée en juin dernier. Pour la deuxième colonne, ce sont des actions qu'on a trouvé en groupe de travail avec le CIPE à effectuer durant l'année. La troisième colonne représente un délai.

Si on commence dans le premier bloc, on veut valoriser des conférences, augmenter les contacts avec l'université, augmenter notre communication les comités verts sur le campus, et améliorer notre dialogue avec les étudiants étrangers à propos du développement durable. Plusieurs ne le savent peut-être pas, mais il est possible de prendre un vélo gratuitement pendant quatre heures à la Coop roue libre. C'est ce genre d'informations que nous voulons faire connaître sur le campus.

Il y aura aussi une escouade de développement durable établie auprès des associations. Ils se nomment représentants en développement durable et vont répondre à trois objectifs, soit la communication, la formation et le soutien. On va aussi développer une politique clé en main pour les associations. On veut collaborer encore plus avec l'Université Laval soit au travers de la table

de concertation en développement durable ou le comité-conseil sur l'offre de cours en développement durable. On veut que les intérêts de la CADEUL et de nos étudiants soient soutenus. De plus, on veut créer une documentation disponible à tous pour faire des événements écoresponsables sur le campus.

Sinon, nous allons accroître notre collaboration avec Univert Laval et les cégeps pour collaborer sur des initiatives en développement durable. Dans les objectifs de gestion, ce sera d'effectuer au courant de la session une étude sur la vente de bouteille d'eau dans nos filiales. On va regarder les produits suremballés qui sont en vente actuellement pour éventuellement les réduire. Pour ce qui est des produits dangereux ou nocifs utilisés par la CADEUL et ses filiales, on va les recenser et les réduire aussi. Il serait peut-être possible de faire de la location de bouteille d'eau réutilisable au Super PEPS, c'est un projet pilote qu'on pourrait monter avec l'Université. On veut aussi sensibiliser les exécutants à garder les locaux propres. Nous allons regarder quels sont les indicateurs pour la qualité de l'air. Nous allons faire un test de moisissures et bactéries. Nous allons aussi analyser la consommation d'eau dans les filiales de la CADEUL. C'est un plan opérationnel à utiliser tout au long de la session d'automne. Les délais sont indicatifs. Certaines actions ont déjà été entreprises. À titre d'exemple, 411 pages ont été sauvées le mois dernier seulement pour le caucus et le CA, c'est 2 kilos de CO<sub>2</sub>. Le Plan opérationnel serait à adopter aujourd'hui pour que nous puissions aller de l'avant.

François-Olivier Picard :

Est-ce qu'il est possible de se faire breveter par un organisme en ce qui concerne le développement durable?

Secrétaire d'assemblée :

Il faudra voir avec l'Université si c'est possible d'avoir des accréditations.

François-Olivier Picard :

Si on organise une activité, est-ce que l'Université pourrait accréditer notre événement?

Secrétaire d'assemblée :

On peut le faire au niveau de l'université en analysant un plan d'action que vous envoyez. Pour se faire accréditer, un processus plus clair sera disponible aux répondants en développement durable pour faire en sorte qu'il y ait plus d'activités écoresponsables. On aimerait que ce soit systématiquement des événements écoresponsables.

Quentin De Dorlodot :

Je voudrais soulever une problématique car je suis au comité CIPE. Les abonnements de bus sont remboursés à la moitié. Le transport en voiture est remboursé via la politique pour certains employés. C'est dommage que le transport comme le vélo ne soit pas encouragé ou remboursé. Je me suis demandé comment on pourrait favoriser ça au niveau de la CADEUL pour offrir un remboursement sans que ce soit exagéré. J'aimerais donc faire une proposition. La Coop Roue libre offre un service de réparations de vélo avec des outils qui sont sur place. C'est seulement 20\$ pour une année au complet. Sur présentation des pièces justificatives, il pourrait y avoir remboursement de pièce de vélos. Mais il serait impossible d'avoir un remboursement pour le vélo et le bus pour le même mois.

Présidence d'assemblée :

Est-ce deux points différents ou est-ce dans le même plan opérationnel?

Quentin De Dorlodot :

Elle s'appliquerait aux exécutants de la CADEUL, mais ce n'est pas nécessairement dans le plan.

Résolution CA-E14-08-24-18

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Gabrielle Chagnon-Roy :*

Que sur présentation de pièces justificatives, le temps à la Coop Roue libre soit remboursé et le coût d'achat de pièces jusqu'à concurrence de 30\$ par mois soit remboursé pour les exécutants et les employés de la CADEUL. Il ne serait pas possible de rembourser le vélo ou le bus pour le même mois.

Valérie Martel :

Est-ce que ce serait à ajouter au plan de remboursement adopté plus tôt ?

Quentin De Dorlodot :

Non.

Maxime Morin (finances) :

On ne peut pas demander des frais pour le bus et le vélo. Il n'y a donc pas de différence financière.

Florence Coté (externes) :

Donc les mois où quelqu'un veut prendre le vélo, la CADEUL sauverait de l'argent.

Gabrielle Chagnon-Roy :

C'est une belle initiative.

François-Olivier Picard :

Ça s'applique à peu de personnes?

Francis Beaudry (communications) :

C'est 18 personnes environ, avec les exécutants et employés.

François-Olivier Picard :

Mais si une personne prend son vélo. Elle est pénalisée.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Cette consigne sera consignée où?

Secrétaire d'assemblée :

C'est relatif aux avantages sociaux, je vais communiquer avec Thomas Pouliot, notre directeur de services, pour qu'il rajoute la proposition.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Donc, tout ça n'a pas rapport nécessairement avec le budget ou le plan annuel ?

Secrétaire d'assemblée :

Non.

Florence Côté (externes) :

Est-ce que c'est uniquement pour les pièces ou le temps qu'il faut choisir entre le bus et le vélo?

Quentin De Dorlodot :

En fait, ça revient à 20\$ pour l'année en entier s'il veut utiliser le vélo, alors il est pénalisé s'il choisit une seule session.

Présidence d'assemblée :

Avez-vous d'autres questions.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

On n'a pas écrit dans l'article que c'est pour les exécutants et employés de la CADEUL.

Présidence d'assemblée :

Ce sera fait à l'amiable.

François-Olivier Picard :

Je ferais en sorte que ce soit le vélo et le bus qui pourrait être remboursé dans un mois.

Quentin De Dorlodot :

Je ne crois pas que ce serait possible de rembourser en même temps car il peut se faire rembourser ses pièces de vélo alors qu'il utilise son vélo que dans ses loisirs.

François-Olivier Picard :

Je retire donc ce que j'ai dit, je comprends.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-E14-08-24-19

*Il est proposé par Gabrielle Chagnon-Roy, avec l'appui de Christian Ménard :*

Que le plan opérationnel en développement durable pour la session d'automne 2014 de la CADEUL soit adopté.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

#### **14. Autres sujets – Conservation des acquis**

Patrick Morin :

J'ai été approché par des représentants d'associations qui trouvaient dommage que des gestes commis par d'autres associations entraînent des pertes d'acquis pour l'ensemble de la communauté universitaire. Des membres de l'AGÉTAAC étaient déçus que la Barak n'ait pas lieu à cause d'un évènement qui a eu lieu cet été et a été organisé par une autre association.

Dominique Caron-Bélanger (interne) :

Il y a eu une sortie médiatique d'un évènement. Le recteur a appelé le Bureau évènement campus (BEC), alors maintenant on ne peut plus faire d'activités dehors.

Christian Ménard :

C'est déplorable qu'une activité fasse en sorte que toutes les associations soient touchées.

Quentin De Dorlodot :

Ils n'attaquent pas le problème de la bonne façon. On doit pénaliser l'évènement, on doit corriger les consignes plutôt, mais pas tout retirer. C'est toute la vie étudiante qui est entachée. Je pense que l'ensemble des étudiants de l'Université Laval devrait réagir et que la CADEUL montre son avis par rapport à cela.

Elsa Leclerc :

Je doute de la pertinence que ce soit discuté ici. Ce n'est pas de la gestion de la CADEUL. Aux dernières nouvelles, la Barak pouvait quand même avoir lieu, ou du moins en partie. Mais je suis d'accord que c'est injuste que tout le monde soit pénalisé. Mais les associations concernées devraient se mobiliser mais ce n'est peut-être pas au CA à se mobiliser.

Joé Habel :

Je crois qu'il y a tout de même une responsabilité du CA sur les événements facultaires. C'est la CADEUL qui gère les événements, donc c'est pertinent.

François-Olivier Picard :

Je suis dans l'organisation du Prolo d'été. On a eu des plaintes. Mais ma faculté n'a pas eu de vents négatifs de quiconque, même pas de l'Université. J'apprends à l'instant qu'on ne peut plus avoir d'événements dehors. Je comprends que c'est dommage pour toutes les associations étudiantes. Je suis prêt à travailler de concert pour ravoir des événements dehors.

Présidence d'assemblée :

Je vous invite à réfléchir sur l'objectif de la discussion et les décisions qui pourraient être prises.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Que veux-tu de la CADEUL ?

Patrick Morin :

C'est un précédent important qu'un cas isolé modifie les événements pour tout le monde. Ça peut même toucher les événements de la CADEUL. Ils deviennent de plus en plus stricts.

Caroline Aubry-Abel :

On veut préserver les acquis de nos membres. On va travailler avec l'administration universitaire pour trouver un terrain d'entente. D'autre part, si entres associations, les gens souhaitent se mobiliser, c'est autre chose, vous pouvez en discuter entre vous. La CADEUL va travailler avec les gens qui prennent ces décisions. On va peut-être essayer d'encadrer plus les activités pour ne pas qu'il y ait de débordement. Parce ça entache la réputation de l'Université, c'est pourquoi ils veulent qu'il y ait plus d'encadrement.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Je serais mal à l'aise que le CA se prononce là-dessus. Les gens ont parlé selon leur faculté et leur party. Si la CADEUL veut le faire, elle le fera. J'inviterais l'AGÉTAAC d'en parler avec les exécutants de la CADEUL et de le soumettre aux caucus des associations.

Secrétaire d'assemblée :

J'invite ceux que le sujet intéresse à venir aborder directement les exécutants de la CADEUL à la place de le faire en conseil d'administration.

---

#### **14. Autres sujets – Prochaine séance**

Secrétariat d'assemblée :

La prochaine séance est le 21 septembre prochain à 18h au même local. De plus l'Assemblée générale est le 24 septembre à 11h30 à la salle Hydro-Québec. Nous avons besoin d'une AG pour adopter les états financiers. On doit aussi adopter les changements des règlements généraux. Vous devez être présent, autrement cela peut compter dans vos absences si vous n'êtes pas présent.

---

#### **14. Autres sujets – Bière postconseil**

Dominique Caron Bélanger (affaires internes) :

Bonjour tout le monde! On vous invite au N bar comme d'habitude!.

#### 14. Autres sujets – Blague corporative

*Il y a lecture de la blague corporative, suivi d'un malaise dans la salle.*

---

#### 14. Clôture de la séance

Résolution CA-E14-08-24-20

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Caroline Aubry-Abel :*

Que la séance ordinaire du 24 août 2014 soit close.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*L'assemblée est close à 22 :00.*

Le procès-verbal a été adopté en séance du 21 septembre 2014.



**Louis-Pierre Trottier**

*Vice-président aux affaires institutionnelles*